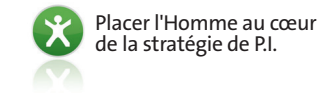
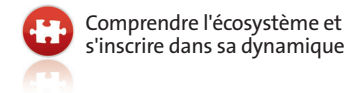








Questions clés et conseils clés permettant aux porteurs de projet innovant d'élaborer leur stratégie de propriété intellectuelle (P.I.). Trois axes majeurs ont été identifiés puis analysés dans une dynamique de maturation du projet vers une création d'entreprise innovante



TEMPS	PORTEUR DE PROJET		CHEF D'ENTREPRISE	
	QUESTIONS CLÉS	PROPOSITIONS	QUESTIONS CLÉS	PROPOSITIONS
 	<ul style="list-style-type: none"> > Quel est l'état de l'art dans le domaine, au-delà des frontières ? > Qui sont les principaux acteurs et déposants : individus, organismes de recherche, entreprises ? > Quels partenaires / concurrents ? 	<p>Faites une étude de liberté d'exploitation. Sachez vous situer dans votre écosystème. Prenez en compte les standards, réglementations, normes, etc.</p> <p>Comprenez les stratégies qu'ils déploient. Envisagez collaborations et alliances au plus tôt. Anticipez l'évolution de l'écosystème.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Quelle dynamique de l'écosystème ? > Comment les technologies sont-elles imbriquées ? > Comment formaliser les collaborations ? > Quelles stratégies de partenariat ou d'achat possibles ? > Comment repérer et saisir les opportunités ? 	<p>Ne soyez jamais statique, la liberté d'exploitation évolue. Comprenez qui possède quoi et repérez ce qui est libre. Rencontrez les acteurs clés. Achetez des licences mais aussi des détenteurs de technologie pour consolider votre portefeuille. Soyez immergé dans la dynamique de marché pour saisir les opportunités : clusters, réseaux thématiques.</p>
	 	<ul style="list-style-type: none"> > Quelle confidentialité ? > Que dois-je protéger ? > Comment la protéger ? > Qu'est-ce qui différencie ma technologie ? > Quel coût par stratégie ? > Quel mode de financement ? 	<p>Comprenez ce qui peut être protégé, surveillé, détecté. Envisagez qui vous pourrez exclure. Ne raisonnez pas en nombre de brevets ou de publications, etc. Envisagez la protection de votre produit dans la chaîne de valeur : algorithme, composant, produit fini, etc. Délimitez bien les briques technologiques, leur intégration et leurs interdépendances. Attendez d'être assez documenté et soyez précis sur la description de la technologie si vous déposez.</p> <p>Evaluez le rapport investissement/bénéfices. Pensez coût global : coût de la protection et impact positif sur la valorisation. Pensez subvention, capital et partenaires acteurs !</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Comment la propriété est-elle transférée à l'entreprise ? > Comment développer son produit tout en consolidant son portefeuille ? > Quelle communication autour du produit et/ou de la technologie ?
 	<ul style="list-style-type: none"> > Où et qui sont les inventeurs et auteurs ? > Qui a les droits et comment sont-ils rémunérés ? > Comment intégrer les hommes et les inventions ? > Qui portera les compétences technologiques et les fera évoluer ? > Qui définira la stratégie ? > Qui va activer et défendre votre P.I. ? > Qui s'assurera du respect de la confidentialité ? 	<p>Établissez une cartographie Homme/P.I. Envisagez les collaborations au plus tôt. Soyez rigoureux sur la traçabilité et les modalités de transfert de la propriété vers l'entreprise.</p> <p>Optez pour un noyau dur interne qui définit la stratégie et s'assure de la confidentialité. Arbitrez sur la répartition entre expertise interne et externe, fixez des limites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Qui décide de la stratégie P.I. ? > Quel droit du travail s'applique ? > Qui est responsable de la veille ? > Qui veille à la non utilisation de la P.I. d'autrui ? > Qui gère, valorise, négocie et défend la P.I. ? > Quelle organisation avec les experts ? 	<p>Soyez toujours responsable de votre stratégie ! N'oubliez pas les inventeurs et les auteurs. Soyez attentifs aux contrats de travail, consultants, partenariats laboratoires, etc. Envisagez toutes les catégories de salariés, y compris les stagiaires. Sachez détecter la contrefaçon, formez tous les salariés. Tout ce qui est fait ailleurs est probablement déposé. Responsabilisez les hommes au respect de la P.I. d'autrui.</p> <p>Définissez un noyau dur de salariés et d'experts qui gère la P.I. et veillez à la bonne liaison entre le noyau dur décideur et l'expert.</p>